

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Key Selection SICAV - Asia Allocation Opportunity (USD), catégorie (EUR hedged) Q-acc (ISIN: LU0943632330), EUR

un compartiment de UBS (Lux) Key Selection SICAV

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la société de gestion).

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de ce compartiment est de parvenir à une croissance du capital et de générer des revenus en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, d'obligations et autres actifs autorisés en mettant l'accent sur l'Asie. Le compartiment est géré de manière active et n'est contraint par aucun indice de référence.

Le compartiment peut investir dans des actions A chinoises par le biais du programme Hong Kong – Shanghai ou Shenzhen Stock Connect («Stock Connect»).

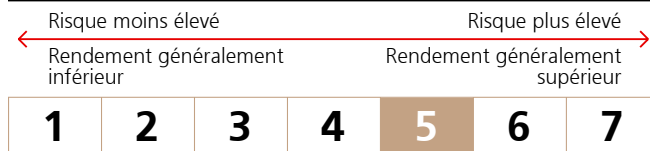
En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis.

Le risque de change entre la monnaie de la classe de parts et la monnaie du fonds est largement couvert.

Le Fonds pourra conclure des opérations de prêt de titres.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 5 car la volatilité de ses rendements est élevée. Le fonds peut investir dans des obligations de diverses qualités de crédit et dans des titres du marché monétaire. Il peut donc être soumis à une volatilité élevée. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque adéquates. La valeur d'une part peut baisser à un niveau inférieur à son prix d'achat. La valeur d'une part peut être affectée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Les obligations des marchés émergents sont habituellement assorties d'un risque de crédit élevé (c'est-à-dire le potentiel de perte lié à une défaillance de l'émetteur).
- Le fonds peut investir dans des actifs moins liquides, potentiellement difficiles à vendre en cas de crise du marché.
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire ou augmenter le risque de placement (y compris le risque de perte lié à une faillite de la contrepartie).
- Le recours à des obligations convertibles contingentes peut donner lieu à un risque de conversion. Les obligations convertibles contingentes sont soumises au risque de conversion en actions ou de dépréciation du principal, si les fonds propres réglementaires de la banque passent en dessous de seuils prédéfinis.
- Les obligations sub-investment grade sont généralement assorties d'un risque de crédit élevé (c.-à-d. risque de perte liée à une défaillance de l'émetteur).
- Les placements via Shanghai ou Shenzhen Stock Connect sont exposés à des risques supplémentaires, en particulier à des quotas, au risque lié aux dépôts, au risque de clearing/règlement et au risque de contrepartie.
- Les économies émergentes se caractérisent par des fluctuations de cours importantes. Parmi leurs autres caractéristiques, on compte des risques spécifiques tels qu'opacité du marché, barrières réglementaires, marchés illiquides ainsi que problèmes sociaux et politiques.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	4.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.03%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

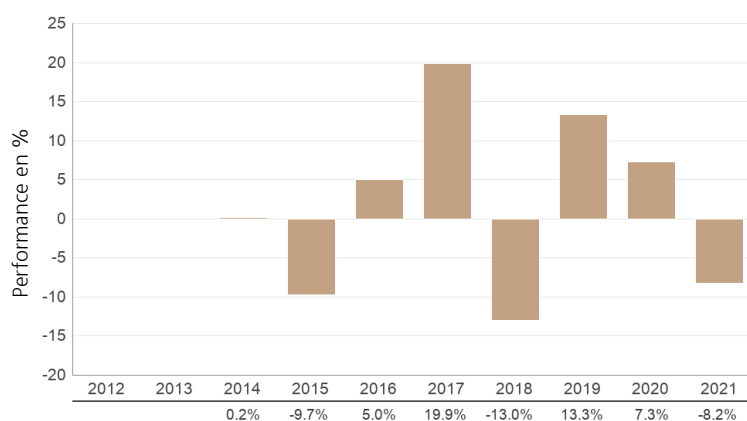
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Des coûts découlant du prêt de titres ainsi que des coûts de transaction, à l'exception des coûts d'achat et de vente de parts d'autres fonds

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

3.8.2021: modification de la politique d'investissement, autrement dit la performance par le passé était réalisée dans des conditions qui n'ont plus cours.

La catégorie a été lancée en 2013.

La performance passée est calculée en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire:

UBS Europe SE, Luxembourg branch

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Key Selection SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse www.ubs.com/fml-policies. Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2022.